

## Cycle de formation Santé mentale

Comprendre, agir en situation de crise et intégrer la question de la santé mentale dans ses politiques publiques

**1 journée et demie – 10h30**

Programme de formation

### Public visé

L'ensemble des élu.e.s du Morbihan

### Points forts

La question de la santé mentale a longtemps été passée sous silence. Pourtant, les besoins sont grands et l'enjeu pour les collectivités est quotidien. Il est essentiel aujourd'hui pour les élus et les agents de se saisir de la question pour agir et développer des politiques publiques en adéquations avec la réalité des besoins. Ce cycle de formation, construit sur une journée et demi, abordera trois aspects de la question : la déstigmatisation de la santé mentale, le savoir agir en situation de crise ainsi que l'intégration de la question comme objet transversal des politiques publiques locales.

### Pré-requis

Pas de prérequis.

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Connaître des notions de santé mentale (troubles psychiques, manifestations, représentations, procédés de la stigmatisation et conséquences).
- Connaître les attitudes qui aident à la sérénité des acteurs en situation de crise.
- Connaître le cadre législatif des soins sans consentement, les obligations des élus locaux ;
- Appréhender le rôle des différents intervenants dans une situation de SDRE.
- Mobiliser les outils existants (procédures, formulaires).
- Connaître les différents dispositifs d'administration de la Santé mentale et du bien-être mental dans la cité.
- Connaître les différents dispositifs et ressources pour informer les personnes présentant un trouble psychique.
- Connaître les structures de soins et les professionnels proposant une aide pour le projet de soins des personnes souffrant de troubles psychiques.
- Connaître les éléments intégrant le bien être psychique dans les politiques publiques.

## Description / Contenu

Présentation et cadre de la formation.

### Journée 1 :

#### Matin (9h-12h30)

- *10 minutes.* **Café : Brise-glace.**
- *20 minutes.* **Apports théoriques sur les troubles psychiques et la santé mentale**
- *45 minutes.* **Vidéo “Une fille au blouson de cuir” Court métrage de 2 minutes (la schizophrénie).**
- *10 minutes pause*
- *1 heure.* **Déstigmatisation**
- *45 minutes.* **Le réseau. Les ressources utiles à l’inclusion.**
- **Conclusion**

#### Pause Midi (12h30-13h30)

#### Après-midi (13h30 – 17h00)

- *10 minutes :* **Brise-glace.**
- *45 minutes :* **Apports théoriques et échanges d’expériences**
- *45 minutes :* **Bonnes pratiques** – 30 minutes : le guide régional des soins sans consentement et ses annexes
- *15 minutes :* *Pause*
- *45 minutes :* **Mise en situation** (sur la base d’un scénario mobilisant sur les différents temps et selon les compétences notamment le Maire ou adjoint, médecin généraliste, force de l’ordre, personne concernée, psychiatrie).
- *15 minutes :* **Conclusion.**

### Journée 2 :

#### Matin (9h-12h30)

- **1 heure :** Initier aux outils pour administrer la question de la santé mentale sur le territoire (PTSM, CLSM, SISM, et *cætera*).
- **1 heure :** Connaitre les ressources de proximité et les logiques d’acteurs.
- **15 minutes** Pause
- **45 minutes :** Transmettre aux élus les outils pour décliner la question de la santé mentale dans ses politiques publiques :
- **30 mins :** Développer son réseau.

## Informations sur l'admission

Selon le type de formation :

Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site en remplissant le bulletin d'inscription

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site de l'association.

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX.

## Modalités pédagogiques

### Journée n°1 :

- Cadre poétique
- Vidéo : [Une fille en blouson de cuir // La schizophrénie mise en images \(court-métrage\) - YouTube](#)
- Echelle de bien être
- Document de collecte des levier et freins dans un parcours de sociabilisation, les notions de rétablissement et un parcours de vie d'usager.
- Apports théoriques, mise à disposition de documents, liste de sites ressources, mise en situation selon un scénario.

### Journée n°2 :

- Apports théoriques, utilisation de vidéos, mise à disposition de documents, liste de sites ressources, présentation des PSSM, brainstorming, travaux de groupe, exercices pratiques, travail sur une étude d'un cas concret, échanges.

## Moyens et supports pédagogiques

Un livret de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

## Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

### Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.gavory@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

### Profil des formateurs

Daphné babin :

Salima Le Gouestre :

Marylise Le Drogo :

Jean Ravallec :